

# Association Albert Peyriguère

L'Association Albert Peyriguère est une **association agréée** pour l'accompagnement du public concerné par la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

Pour mettre en place ce projet, elle dédie **un lieu**, le CHRS Don Bosco, **une équipe pluri-professionnelle** spécifique et formée, des **activités, ateliers et services**, ainsi que son **réseau de partenaires** ciblé, repéré et dynamique.

L'association Albert Peyriguère est une association loi 1901. Créée en 1966, elle gère entre autre :

- 95 places de CHRS
- 20 places d'Hébergement d'Urgence/ mise à l'abri (animaux acceptés)
- 4 places de LHSS
- Des mesures d'accompagnement en IML et AVDL
- 6 places d'Hébergement d'Urgence pour les femmes
- 6 places en ALT pour les femmes
- 1 service instruction RSA
- 1 Point Conseil Budget itinérant

## Contacts ●●●

### ASSOCIATION ALBERT PEYRIGUÈRE

4 Rue Raymond Peyres  
65000 Tarbes  
Tel : 05.62.93.00.48  
Secretariat@asso-peyriguere.fr

### RÉFÉRENTE DU PROJET

Mme Manon Roucou  
Répond à vos questions :  
Tel : 05.62.31.43.98

  
**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Association Albert Peyriguère

## Parcours de sortie de prostitution

Accompagner individuellement dans les démarches d'insertion sociale et d'indépendance financière

Gratuit & confidentiel

## Un Parcours de Sortie de Prostitution : Pourquoi ? Pour qui ?

L'Association Albert Peyriguère propose un Parcours de Sortie de Prostitution pour **protéger et accompagner vers des alternatives sociales, l'ouverture de droits et l'insertion professionnelle.**

Il s'adresse à toutes les personnes majeures victimes de prostitution, proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

## Quelles sont les conditions d'accès au parcours ?

L'accès au parcours se fait sous certaines **conditions** :

- Vouloir arrêter la prostitution
- Avoir un document d'identité
- Avoir 18 ans ou plus
- Souhaiter construire un projet d'insertion socio-professionnelle
- Avoir envie d'être accompagnée
- Être motivé.e et prêt.e à s'engager dans la durée

## Le parcours



**Libérer la parole** en s'adressant à l'Association Albert Peyriguère.

**Constituer un dossier** avec l'Association Albert Peyriguère : **Vérification de la demande** et des conditions d'accès selon les critères de la commission départementale des Hautes-Pyrénées.



**Examen du dossier** par la commission & autorisation du Préfet des Hautes-Pyrénées pour l'entrée dans le parcours.

**Début du parcours** : Durée maximum de 2 ans. Bilan tous les 6 mois.

**Un accompagnement individuel personnalisé** : Formation, Emploi, Hébergement, Logement, Santé.

**Droits ouverts** :

- APS (autorisation provisoire de séjour avec un droit au travail) de 6 mois, renouvelable 3 fois.
- AFIS (aide financière pour l'insertion sociale et professionnelle de 330€).

**Respecter les engagements d'insertion sociale** :

*Ponctualité aux RDV proposés, actualisation des dossiers...*

**S'investir dans des apprentissages** :

*Cours de français, formations...*